

COMMUNIQUE DE PRESSE

15 décembre 2022

Appels à manifestation d'intérêt du PLAN DESTINATION FRANCE : **41 projets soutenus par Atout France** **pour accélérer la transformation durable du tourisme français**

Deux jurys, réunis le 29 novembre dernier, ont sélectionné les lauréats des deux appels à manifestation d'intérêt lancés par Atout France en juin pour accélérer la transformation durable de l'offre touristique française. Durant un an, les lauréats bénéficieront d'un appui en ingénierie et en co-financement d'études, en partenariat avec Atout France, afin d'accélérer la concrétisation de leur projet.

Le plan Destination France annoncé par le Premier ministre en novembre 2021 vise à faire de la France une destination de référence en matière de tourisme durable.

Atout France apporte son soutien à des projets développés par les professionnels du tourisme français dans chaque Région, pouvant pleinement contribuer à cet objectif, cette action s'inscrivant dans le Plan Destination France et les crédits confiés à Atout France dans ce cadre.

83 candidatures sur ces deux appels à manifestation d'intérêt ont été enregistrées et 41 projets ont été sélectionnés à ce stade par les jurys constitués. Tous les lauréats seront accompagnés par les équipes Ingénierie d'Atout France afin de concrétiser ces projets.

1) Appel à manifestation d'intérêt « Transformation durable de l'économie touristique »

Cet AMI a pour objectif de favoriser l'émergence de projets exemplaires en matière de tourisme durable dans toutes les Régions.

Atout France a reçu 69 candidatures, issues de très nombreuses régions, qui ont été analysées au regard de cinq critères définis dans le règlement de l'AMI :

1. **Contenu et objectifs au regard des critères en matière de tourisme durable** : Cohérence et degré d'exigence avec l'ambition de transformation durable de l'offre touristique
2. **Gouvernance du projet** : Nature et composition de la structure porteuse du projet et cohérence de celle-ci avec les objectifs Tourisme durable du projet ; nature des partenaires mobilisés autour du projet. Capacité à concrétiser le projet dans un délai de 1 an maximum
3. **Caractère structurant et degré de solidité économique** : Volume et nature des retombées sur le territoire d'implantation du projet, nature des bénéficiaires de ces retombées ; niveau de robustesse du business plan [qualité du diagnostic et de l'étude de faisabilité, schéma de montage juridique et financier] ; capacité du projet à être rentable
4. **Cohérence stratégique territoriale** : Pertinence du projet au regard du positionnement de la destination et de la stratégie de développement touristique régionale
5. **Caractère innovant et image** : Caractère innovant du projet sur les 3 dimensions du tourisme durable ; capacité à contribuer au positionnement durable de l'offre touristique régionale ; capacité à générer un effet d'entraînement voire une forme de reproductibilité à l'échelle nationale.

33 projets lauréats ont été retenus à ce stade, répartis au sein d'une très grande majorité de régions métropolitaines et outre-mer. Ces projets permettent également de couvrir des thématiques faisant écho à toutes les composantes du tourisme durable

Mobilités durables et accès :

- Sarthe Tourisme, Rivières de l'Ouest, *destination fluvestre durable*
- Agence du Tourisme de la Corse, *Itinéraire cyclotourisme GT20*
- Voies Navigables de France, *Tourisme fluvestre autour de la Loire*
- Comité Régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie, *Stratégie mobilité et dernier kilomètre*
- Conseil régional du Centre-Val de Loire, *Mobilités durables à Beauval*
- Office du Tourisme et des Congrès de Paris, *Stratégie Cyclotourisme*
- Comité Régional d'Équitation d'Occitanie, *Grands itinéraires équestres en Occitanie*
- Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne, *Liaison cyclo-touristique « Les Tarnauds à Vélo »*

Tourisme pour tous / Accessibilité :

- Isère Drôme Destination Juniors, *Accompagnement des centres de vacances de l'Isère et de la Drôme*
- Office du Tourisme et des Congrès de Paris, *Audit d'accessibilité*
- Etablissement public national du Mont St Michel, *Destination pour tous*

Formation et sensibilisation des professionnels au tourisme durable / Démarche RSE :

- Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire, *Outils numériques et pédagogiques*
- Association PEUPL'EN HARMONIE, *Projets touristiques villageois basés sur la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels guyanais*
- Tahiti Tourisme, *Professionaliser les comités du tourisme en Polynésie Française*
- Solutions&co, *Académie de e-tourisme*
- Landes Attractivité, *Démarche RSE dans les Landes*
- Comité Martiniquais du Tourisme, *Ecotourisme en Martinique*

Structuration de propositions touristiques agrégées durables :

- Petites Cités de Caractère de France, *Plan d'action slow tourisme et ville durable*
- VAOLO SAS, *Mon premier voyage durable en Occitanie*
- Communauté d'Agglomération de Vesoul, *séjours touristiques bas carbone en ville*
- Office de Tourisme d'Amiens Métropole, *séjours touristiques bas carbone en ville*
- Agir pour un Tourisme Responsable, *Voyage bas carbone*
- Office de Tourisme de Dijon Métropole, *Destination oenogastronomique durable*

Aménagement d'une offre touristique durable :

- Communauté d'Agglomération Seine-Eure, *Transition du château de Gaillon*
- Département de la Nièvre, *Réhabilitation de la base de sports de pleine nature Activital*
- Grau du Roi Développement, *Camping de l'Espiguette 2030*
- Mairie de Plomeur, *Aménagement de la Pointe de la Torche*
- Département de la Haute-Saône, *Aménagement de la station Planche des Belles Filles*
- Brest terres océanes, *Offre touristique durable à la Rade de Brest*

Préservation d'écosystèmes naturels dans des sites touristiques et sensibilisation des publics / agro-tourisme :

- Commune de Sinnamary, *Centre d'interprétation de l'eau et des milieux aquatiques de Guyane*
- Réserve naturelle de Saint-Martin, *Projet ReCorEA (Résilience des récifs Coralliens et des Ecosystèmes Associés)*
- Commune de Chamonix-Mont-Blanc, *Chamlab*
- SAS Les Rives d'Arc, *Projet agro-touristique durable jardins de l'Ibie*

Accompagnement

L'accompagnement proposé pourra prendre deux formes complémentaires :

- Des journées d'expertise en ingénierie développement
- Le cofinancement d'études complémentaires en fonction des besoins spécifiques

Atout France établira dans les prochaines semaines une feuille de route avec chaque lauréat pour définir le calendrier, les conditions d'accompagnement du projet pendant une durée d'un an.

Le jury

Le jury, réuni le 29 novembre 2022, était constitué de représentants des structures suivantes : ADN Tourisme, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires), Direction Générale des Entreprises (Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique), Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, ESS France, La Banque des Territoires (Caisse des dépôts et consignations). Lorsque cela était pertinent, une collecte complémentaire d'information et d'avis sur les projets a été effectuée auprès de partenaires d'Atout France (certains commissariats de massif, Ministères, ADEME, SGAR...)

2) Appel à manifestation d'intérêt « Hébergements en outre-mer »

Cet AMI vise à soutenir les hôtels et résidences de tourisme confrontés aux enjeux de transformation du tourisme dans les outre-mer et à renforcer l'attractivité et l'image de tourisme durable des destinations touristiques concernées dans des bassins régionaux très concurrentiels.

Atout France a reçu 14 candidatures, qui ont été analysées au regard de cinq critères définis dans le règlement de l'AMI :

1. **Capacité du projet à accroître l'attractivité et la compétitivité de l'établissement** : niveau d'ambition du projet, cohérence et précisions des objectifs définis, cohérence et précision des besoins exprimés en termes d'accompagnement en ingénierie
2. **Degré de transformation durable de l'établissement existant** : ambitions exprimées en termes de transformation durable : exigences environnementales et sociales renforcées, ajustement du modèle économique
3. **Caractère structurant et degré de solidité économique** : Volume et nature des retombées sur le territoire d'implantation du projet et bénéficiaire, qualité des études déjà réalisées démontrant la faisabilité du projet et sa capacité à se concrétiser dans un délai maximum d'un an
4. **Cohérence stratégique territoriale** : Pertinence du projet au regard du positionnement de la destination et de la stratégie de développement touristique territoriale
5. **Caractère innovant et Image** : Caractère particulièrement innovant du projet ; capacité à enrichir l'image durable de la destination

8 projets lauréats retenus à ce stade

- **Hôtel Amazonia** - Guyane
- **Lindsey Hôtel** - La Réunion
- **Hôtel Le Saint-Pierre** - La Réunion
- **Résidence Le Kerveguen** - La Réunion
- **Beach Hôtel** - Saint-Martin
- **Gondwana Hôtel** - Nouvelle-Calédonie
- **Hôtel Carayou** - Martinique
- **Hôtel Fleur d'Épée** - Guadeloupe

Le jury a sélectionné les projets d'investissements portant des enjeux structurants de transformation durable, avec notamment des projets de rénovation immobilière, des démarches d'ajustement des modèles économiques et de la stratégie commerciale ou des accompagnements liés aux ressources humaines.

Le jury

Ces candidatures ont été évaluées sur dossier par un jury, réuni le 29 novembre 2022, composé de représentants des structures suivantes : BPI France, Direction Générale des Outre-Mer (Ministère des Outre-Mer), Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

Au regard de la qualité et du volume de candidatures reçues, de nouveaux appels à manifestation d'intérêt portant sur ces mêmes thématiques ou des thématiques proches seront organisés au 1^{er} trimestre 2023. www.atout-france.fr

« La qualité et la diversité des projets retenus illustrent l'accélération de la dynamique de transformation durable dans toutes les Régions, tant en métropole qu'en Outre-mer. L'ingénierie mobilisée va permettre de répondre aux besoins concrets de chaque porteur de projet. Nous valoriserons les bonnes pratiques observées et solutions mises en œuvre sur une plateforme partagée dans le courant de l'année 2023. Ce centre ressources permettra de diffuser les bonnes pratiques et les solutions au bénéfice du plus grand nombre. »

Caroline Leboucher, Directrice générale d'Atout France.

Contact presse :

Laura SOLA – 01 42 96 70 09 - laura.Sola@atout-france.fr